

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 20 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 13 mai 2022.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, FALIGANT Delphine, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, MICHEL Sophie, SADOWSKI Valérie.

Messieurs : DELSERT Jean-Marc, FACHE Pierre, HAINAUT Pascal, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Dont pouvoir

- Madame Roseline RENSY à Madame Joëlle BARIL
- Monsieur Maxime GALLET à Monsieur Guillaume SNAET
- Madame Virginie ROUZE à Madame Gaëlle LEDOUX
- Monsieur David RAMARD à Madame Lucile CAPET
- Monsieur Didier ROLLEZ à Monsieur Jean-Marc DELSERT
- Monsieur Claude CARPENTIER à Monsieur Pascal HAINAUT

Madame Joëlle BARIL est élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 8 avril 2022 est adopté à l'unanimité.
Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

L'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DU BLOC SANITAIRE ET LA MISE EN ACCESSIBILITE DES ECOLES

La « Commission appel d'offres » s'est réunie vendredi 13 mai 2022.
L'entreprise PECQUEUR d'ANNEZIN est la mieux disante.
Le montant de l'offre est de 226 999,76€.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'entériner la décision prise par la commission et délègue Monsieur le Maire aux fins de signer le marché.

LE BUDGET COMMUNAL ET LES DECISIONS MODIFICATIVES

Il est proposé d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

200 000€ du 21312 « travaux écoles » vers le 23132 « travaux écoles »;
10 000€ du 21312 « travaux écoles » vers le 2031 « frais d'étude ».

- Création d'une recette de 51 750€ au 1341 « DETR » à affecter au 23132 « travaux écoles ».
Adopté à l'unanimité.

LE POSTE D'AGENT TECHNIQUE A L'ECOLE MATERNELLE

En séance du 22 octobre 2021, afin de pallier au départ à la retraite de Madame FIRMIN, le Conseil Municipal avait décidé de prendre une personne en contrat pour 6 mois à raison de 20h00 par semaine en qualité d'adjoint technique.

Lors de cette réunion, il avait été décidé qu'un bilan de ce nouveau fonctionnement serait réalisé à l'issue du contrat (en juin).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de transformer le poste d'ATSEM vacant en poste d'Adjoint technique 20h00 par semaine à compter du 4 juillet 2022.

LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'UNE INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS DU PRINTEMPS

Madame Virginie LETESSE sollicite le remboursement d'un montant de 35€ pour l'absence de sa fille Anaïs pendant le centre de loisirs du 12 au 15 avril.

Le certificat médical a été transmis.

Adopté à l'unanimité.

LES QUESTIONS DIVERSES

La demande de l'Harmonie Municipale

L'Harmonie Municipale donnera un concert à Wimereux dimanche 26 juin 2022.

Le Conseil Municipal est sollicité pour la mise à disposition d'un bus.

Monsieur Pascal HAINAUT estime que si le Conseil Municipal donne une suite favorable à cette demande, il serait souhaitable que les musiciens s'impliquent davantage lors des cérémonies.

Madame Sophie MICHEL précise qu'en cas d'accord, il faut impérativement souligner le caractère exceptionnel de ce financement tout en sensibilisant sur un juste retour des choses.

Le Conseil Municipal, tout à fait d'accord avec ses interventions, décide de financer ce transport. Un courrier sera adressé à Madame la Présidente de l'Harmonie Municipale afin de lui faire part de la volonté des élus.

Monsieur le Maire en profite pour informer le Conseil Municipal d'un courrier reçu ce jour : la SNCF a attribué une subvention de 2 000€ à l'Harmonie Municipale de Cuinchy au titre de 2021 dans le cadre de l'appel à projets « coups de cœur solidaires ».

Les rénovations des façades et des pignons des logements rue Marcel Cabbidu et place Jean Moulin

Après plusieurs sollicitations et réunions, les déclarations de travaux ont été déposées par Pas-de-Calais-Habitat afin de rénover les façades et les pignons des logements rue Marcel Cabbidu et place Jean Moulin.

Les dates de travaux ne sont pas encore connues.

Les élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Le tableau des présences est réalisé.

Les élections auront lieu dans la salle des mariages. La salle étant trop petite, le bureau de vote sera probablement déplacé à partir de 2024.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le retour des sondages est en cours. Une analyse sera prochainement faite.

- Monsieur Gilles VERSCHUEREN souhaite connaître l'avancée du dossier du tabac presse. Monsieur le Maire annonce que la personne qui travaillait sur la reprise abandonne le projet. Un nouveau porteur de projet va travailler à une éventuelle reprise.

- Monsieur Gilles VERSCHUEREN évoque les nuisances liées à l'alarme de la société Caréco.
La société a été contactée. Le responsable a expliqué que l'alarme se déclenche à cause des paons du voisin qui viennent se nicher dans les voitures.
Il doit solutionner très rapidement ce dossier avec le voisin. Une information sera donnée dans le prochain bulletin municipal.

- Monsieur Pascal HAINAUT demande à ce qu'on soit vigilant sur l'éclairage public qui s'allume trop tôt.
Monsieur Claude CARPENTIER demandera un nouveau réglage au service du SIVOM.

Séance levée à 20h00.

La secrétaire de séance,

Joëlle BARIL

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Joëlle Baril', written in black ink.